



Choisir les transports en commun, c'est efficace, économique et écologique !

Train, tram, bus... les transports en commun n'ont jamais été aussi modernes et innovants. Les vingt dernières années leur ont apporté de nombreuses évolutions : réseaux et lignes étendus, nouveaux équipements, fréquences accrues, applications pour consulter les horaires et le trafic en temps réel, complémentarité avec d'autres modes de transport... L'image archaïque est bel et bien révolue : ces modes de déplacement sont désormais incontournables pour optimiser les trajets domicile-travail !

Les chiffres qui en disent long

10 à 15 min :

Fréquence des TER de la ligne Nancy-Metz-Thionville aux heures de pointe. Cette fréquence est tout aussi élevée sur l'ensemble du réseau.

50% :

Part de l'abonnement aux transports publics (hebdomadaire, mensuel ou annuel) des salariés devant être prise en charge par les employeurs depuis 2009.



6 avantages qui changent la vie !

□ Economies :

La plupart des réseaux de transport en commun lorrain des **abonnements de travail (75% du tarif normal)** et/ou des **abonnements annuels (incluent deux mois gratuits)**. De plus, l'employeur a l'obligation de prendre en charge 50% de l'abonnement sur demande du salarié.

□ Praticité :

Inutile de chercher son itinéraire ou une place de stationnement ! En complément des transports en commun, la voiture peut être utilisée pour rallier, par exemple, une gare ou une station de bus/tram.

□ Bienfaits sur la santé :

Prendre les transports en commun implique de marcher ! Une bonne solution pour **pratiquer une activité physique modérée mais régulière**.

□ Confort et sécurité :

Les transports en commun évitent de devoir être constamment attentif à la route et à la circulation. **Moins stressant et plus reposant**, le trajet peut être mis à profit pour **écouter de la musique, dormir, lire, travailler, échanger avec d'autres voyageurs ...**

□ Atouts sociétaux :

Les transports en commun sont plus écologiques que la voiture en réduisant fortement les émissions de gaz à effet de serre. Ils sont également **plus efficaces** puisqu'ils peuvent accueillir un plus grand nombre de passagers et contribuent à désengorger les villes encombrées de voitures.

□ Bénéfices pour l'entreprise :

Moins de stress, de fatigue, de frais, de temps de trajet, de risques d'accident... **les salariés sont plus heureux !**

4 QUESTIONS-REponses

Pour mieux appréhender les transports en commun

Comment procéder quand on ne connaît pas son itinéraire ?

La méthode la plus simple et rapide: se connecter sur www.simplicim-lorraine.eu. Ce moteur de recherche d'itinéraires rassemble, pour un trajet donné, toutes les solutions de déplacement en Lorraine, y compris les offres de covoiturage et les itinéraires à vélo.

Peut-on voyager avec son vélo dans le train ?

Oui, c'est possible. Seuls quelques trains sur la ligne Strasbourg-Bâle interdisent les vélos aux heures de pointe le matin et le soir (cf fiche horaire). D'autres alternatives, moins encombrantes que le vélo classique et propices aux déplacements rapides en ville, existent : vélo pliant, trotinette, gyropode...

Doit-on effectuer la totalité du trajet en transports en commun ?

Non, évidemment ! De nombreuses solutions d'intermodalité sont disponibles pour varier facilement les modes de transport : parking-relais, parkings en gare, parkings vélos sécurisés aux arrêts... De la même façon, il n'est pas nécessaire d'utiliser les transports en commun tous les jours pour faire des économies : un abonnement de travail sera toujours plus économique que la voiture !

Les transports en commun sont-ils vraiment simples et agréables à utiliser ?

Pour le vérifier, il suffit d'essayer ! Pour se faire une idée plus précise, l'idéal consiste à renouveler plusieurs fois l'expérience, à d'autres heures et des jours différents, sur quelques semaines.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

